

| DURÉE | SÉQUENCE | QUI ANIME ? | OÙ ? |
|-------|---|--------------------------------------|----------------------------|
| 5' | Accueil, dépôt des sacs et passage aux toilettes. | Médiateur | Locaux EDAP |
| | Objectif : s'informer sur la diversité et le potentiel des métiers de la mer. | | |
| 15' | Présentation sur carte de l'économie maritime, marqueur du territoire vendéen. Énumération de différents métiers de la mer. Déplacement vers la 1 ^{re} entreprise. | Médiateur - Enseignant | Locaux EDAP |
| | Objectif : rencontrer un premier professionnel de la mer pour susciter des vocations. | | |
| 45' | Présentation et visite de l'entreprise (atelier de production, outils de travail...). Description du métier (parcours, compétences, perspectives...). Échange sous forme de questions/réponses. | Intervenant - Médiateur - Enseignant | 1 ^{re} entreprise |
| | Objectif : rencontrer un deuxième professionnel de la mer pour susciter des vocations. | | |
| 5' | Déplacement vers la 2 ^e entreprise. | Médiateur - Enseignant | |
| | Objectif : rencontrer un deuxième professionnel de la mer pour susciter des vocations. | | |
| 45' | Présentation et visite de l'entreprise (atelier de production, outils de travail...). Description du métier (parcours, compétences, perspectives...). Échange sous forme de questions/réponses. | Intervenant - Médiateur - Enseignant | 2 ^e entreprise |
| | Objectif : rencontrer un deuxième professionnel de la mer pour susciter des vocations. | | |
| 5' | Retour vers l'antenne de l'EDAP. Bilan : la mer source de métiers d'avenir ! | Médiateur - Enseignant | Locaux EDAP |

Ce déroulement est proposé à titre indicatif. Il peut évoluer en fonction des horaires d'arrivée et de départ du groupe, selon les conditions climatiques et le nombre de groupes sur place. Merci de votre compréhension.

À NOTER

Durée : 1/2 journée
 Tarif : 1,5 € par élève
 Intervenants : professionnels de la mer
 Du 6 au 24 novembre 2023

- Prévoir de garder le car à disposition pour les déplacements vers les entreprises.
- Prévoir une tenue adaptée à la météo pour les déplacements et les séquences en extérieur.
- Préparer les élèves avec les ressources envoyées lors de la réservation et prévoir des questions à poser aux deux professionnels rencontrés.

RENDEZ-VOUS

Le Port du Bec
 85230 BOUIN



PROGRAMMES SCOLAIRES

(BOEN n°31 du 30 juillet 2020)
 DÉCOUVERTES PROFESSIONNELLES
 GÉOGRAPHIE
 Habiter les littoraux.
 SCIENCES ET TECHNOLOGIE

CONSIGNES DE VISITE

Enseignant, vous êtes responsable de votre groupe, en visite libre comme en visite accompagnée. Vous devez vous assurer du respect des consignes et transmettre ces informations aux élèves et aux accompagnateurs.

Les visiteurs qui ne respecteront pas ce règlement pourraient se voir interdire l'accès au site.

ENCADREMENT DU GROUPE

| | Nous recommandons | Bulletin Officiel de l'Education Nationale : Circulaire du 13 juin 2023 |
|------------------|--|---|
| Maternelle | 6 accompagnateurs dont l'enseignant | Jusqu'à 16 élèves : 2 adultes dont l'enseignant de la classe. Au-delà d'un groupe de 16 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 8 élèves. |
| Elémentaire | 3 accompagnateurs dont l'enseignant - 4 si la classe excède les 30 élèves | Jusqu'à 30 élèves : 2 adultes dont au moins un enseignant. Au-delà de 30 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 15 élèves. |
| Collège Lycée | 2 accompagnateurs dont l'enseignant | Il appartient au chef d'établissement d'évaluer le nombre d'accompagnateurs nécessaire, au regard de ses obligations en matière de surveillance, et compte tenu de l'âge des élèves, de l'importance du groupe, de la durée du déplacement et des difficultés ou des risques que peut comporter le parcours des élèves. |

Si le nombre d'accompagnateurs est supérieur, l'adulte supplémentaire sera considéré comme un visiteur du site et devra régler son droit d'entrée le jour de la visite (hors A.V.S.). Cette information vous sera communiquée en amont via la centrale de réservation. **En aucun cas un élève ne doit rester seul.**

RESPECT DES LIEUX

Boire et manger dans les espaces prévus à cet effet. En cas d'intempéries un espace abrité pourra être mis à votre disposition si le nombre d'élèves accueillis le jour-même le permet.

Le Département de la Vendée est engagé dans une démarche éco-citoyenne : **privilégier le pique-nique zéro déchet, trier sur place dans les sacs mis à votre disposition et rapporter tout aliment non consommé.**

RESPECT DES AUTRES

Rester discret (ne pas courir, ne pas crier).

Éteindre les téléphones portables.

Ne pas fumer ou vapoter.

Respecter le travail des professionnels de la mer.

PENSEZ-Y

Prévoir des vêtements et chaussures adaptés à la météo et à l'activité choisie (cf programme).

Pour certaines activités, **prévoir de garder le car à disposition** pour les déplacements autour du port prévus dans le programme.